

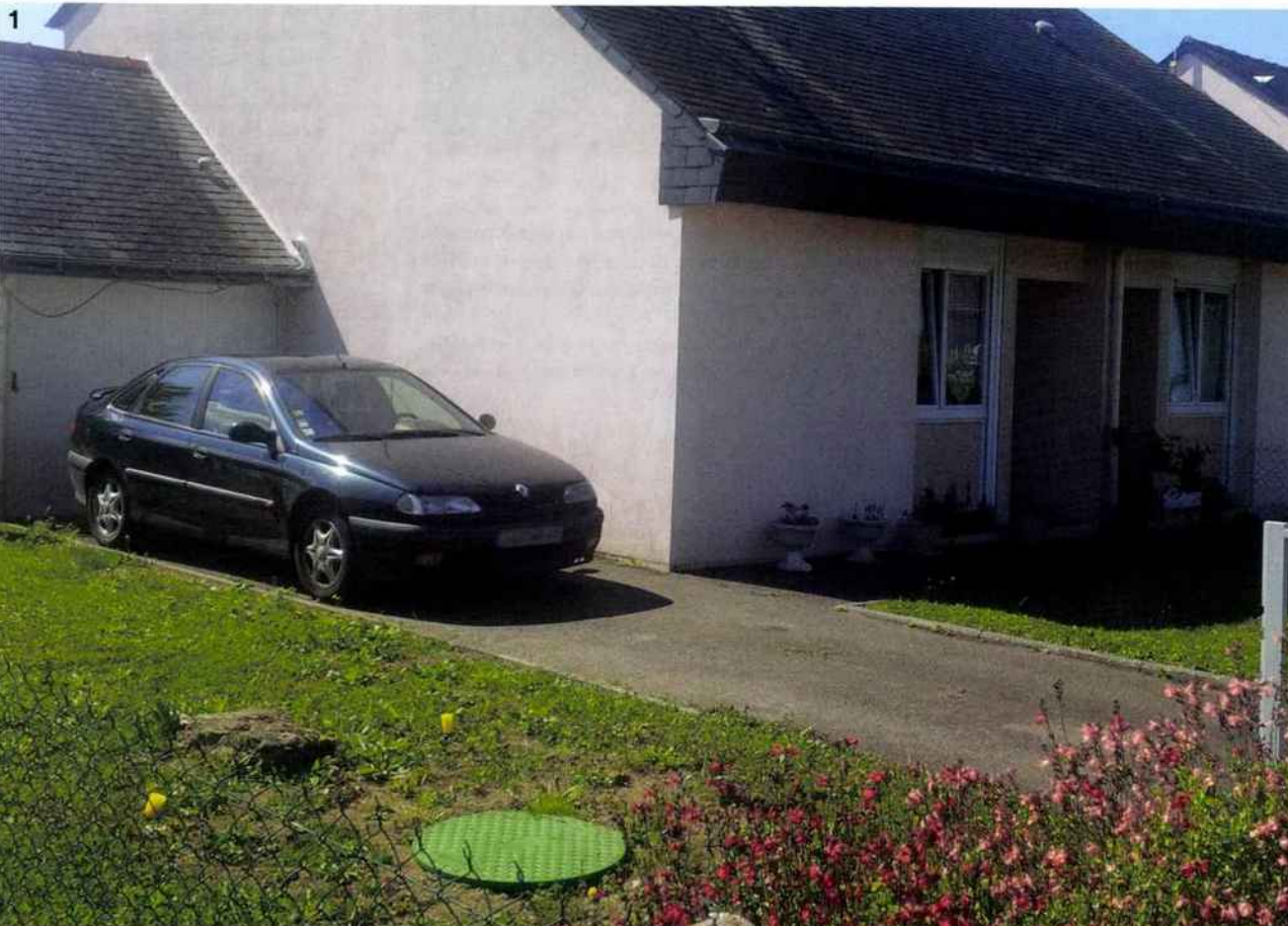


ÉNERGIE

Se chauffer au propane, une bonne idée ?

Avec des consommations énergétiques réduites, se chauffer au propane est devenu une solution tout à fait envisageable lorsque la commune n'est pas raccordée au réseau de gaz naturel. Explications.

par Manuel Apruzzese



Comité Français Butane Propane



Arnaud Février



2



3

Arnaud Février



Butagaz

1. Aujourd'hui les citernes sont majoritairement enterrées. Seule la trappe de remplissage reste visible. www.cfbp.fr
2. C'est le fournisseur de gaz qui se charge de l'étude d'implantation et de la mise en place de la cuve. www.butagaz.fr
3. La pose doit respecter quelques règles de sécurité. www.butagaz.fr
4. Le propane peut être livré partout en France. Seule obligation : la maison doit être accessible par un chemin carrossable. www.butagaz.fr

Et si à la faveur de la Réglementation thermique 2012 le gaz propane en citerne retrouvait des couleurs ? Comme le signale Gérard Contat, directeur technique des Demeures Caladoises, un constructeur rhône-alpin, « cela fait plusieurs années, notamment depuis l'entrée en vigueur de la RT 2012, que le gaz en citerne gagne du terrain dans la maison neuve. Nous le constatons chaque jour ». Pourquoi ce regain d'intérêt ? Tout simplement parce que les maisons sont devenues très sobres en énergie et que du coup le prix du kilowatt n'est plus un critère aussi décisif qu'avant. Situation confirmée par Ronan Scavennec, directeur marketing stratégique groupe chez Butagaz, « la RT 2012 a incontestablement boosté le propane dans les maisons neuves ».

RÈGLES DE POSE À RESPECTER

L'installation d'une citerne de gaz enterrée ne s'improvise pas. Elle doit être implantée après une étude technique préalable :

- > aucun mur de fondation, aucune canalisation ou masse métallique (conduite d'eau, de gaz, d'électricité, etc.) ne doit se trouver à moins d'un mètre de la paroi de la citerne enterrée ;
- > le passage de véhicules ou le dépôt de matériaux, notamment combustibles, sont interdits au-dessus du stockage ou à proximité ;
- > l'emplacement déterminé par les plots de signalisation doit rester libre de toute construction et plantation arborée.

Le gaz peut s'inviter partout

Lorsque la commune n'est pas desservie (seules 9 515 communes sur 36 000 sont raccordées au réseau de gaz naturel), il ne reste plus que l'électricité (le fioul a disparu dans les maisons neuves) pour fournir l'énergie nécessaire pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Côté matériel, le choix se limite à une pompe à chaleur ou à une solution 100 % électrique (appelée aussi effet Joule). Si le coût du kilowatt produit par les pompes à chaleur est l'un des plus économiques, l'investissement initial est élevé, entre 8 000 et 15 000 €. Quant au chauffage électrique, le matériel ne coûte pas cher, en revanche le chauffage effet Joule est durement pénalisé par la réglementation thermique



2012 qui impose une isolation encore plus renforcée. Résultat, cette obligation engendre des surcoûts sur le bâti de l'ordre de 10 %.

Dans ce paysage énergétique exclusivement électrique, le propane tire son épingle du jeu même dans les lieux les plus reculés. « Nous livrons partout en France métropolitaine, y compris en Corse, précise Ronan Scavennec. Nous n'avons pas de zone blanche. Il suffit juste que la maison soit accessible par la route pour être livrée. »

Une installation comme une autre

Le choix du chauffage ne se réduit pas uniquement au prix du kilowatt. Il faut aussi intégrer dans la décision finale le coût global de l'installation (générateur et émetteurs de chaleur). Et de ce point de vue, le gaz (sous toutes ses formes) est bien placé.

L'avantage comparatif du gaz par rapport à la pompe chaleur réside essentiellement dans le coût de l'investissement. Si les émetteurs de chaleur, radiateurs muraux ou plancher chauffant, sont identiques, le prix de la chaudière, lui, est nettement moins élevé. Pour Gerald Contat, « l'installation d'un chauffage au propane coûte nettement moins cher qu'une pompe à chaleur. C'est une installation au gaz comme une autre. Avec le propane, l'acquéreur bénéficie d'un haut niveau de confort pour un prix d'installation compétitif ». Côté équipements, il n'y a pas de différences entre le propane et le gaz naturel. Les chaudières et les émetteurs de chaleur sont identiques en tous points. Il suffit juste de modifier certains paramètres des brûleurs de la chaudière. Pour respecter la RT 2012, il faut aussi obligatoirement faire appel à une énergie renouvelable. L'installation de panneaux photovoltaïques est la solution la moins chère. Mais le chauffage ne comptant plus que pour environ 30 % des consommations énergétiques derrière l'eau chaude sanitaire (50 %), l'effort d'économie doit plutôt porter sur ce dernier poste. La combinaison la plus pertinente consiste alors à installer une chaudière consacrée prioritairement au chauffage et un ballon thermodynamique pour la production d'eau chaude.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DANS UNE MAISON RT 2012

> 25 kWhep/m².an pour l'eau chaude sanitaire (50 %)

> 15 kWhep/m².an pour le chauffage (30 %)

> 5 kWhep/m².an pour les auxiliaires (10 %)

> 5 kWhep/m².an pour l'éclairage (10 %)

Source Ademe

Bien choisir son fournisseur

Votre choix est arrêté, vous avez opté pour le propane. Pour comparer les offres du marché du gaz en citerne, il faut prendre en compte plusieurs critères. Concernant l'installation de la citerne, trois solutions cohabitent : le dépôt de garantie, l'achat et la location. Dans les faits, la location est choisie majoritairement par les clients. « Les durées d'engagement vont de un à cinq ans, mais la plupart du temps ce sont des contrats de cinq ans pour amortir le coût d'investissement de la cuve qui est à notre charge », mentionne Ronan Scavennec.

Le prix de la tonne de gaz (c'est l'unité de mesure) est un critère important mais il n'est pas suffisant. Selon les sociétés de distribution, il varie entre 1 500 et 1 800 €. « La plupart du temps, nous installons des citernes de 1 000 kg. Dans une maison neuve, la consommation annuelle étant inférieure à 500 kg, avec une cuve de 1 000 kg une maison RT 2012 a une autonomie de près de deux ans », précise Ronan Scavennec. Faites les comptes... votre consommation vous coûtera en moyenne 60 € par mois.

Les services associés sont aussi à analyser de près : comment s'effectue la facturation, à la consommation avec un compteur ou sous forme de forfait annuel réactualisé ? Comment se fait le réapprovisionnement, automatique ou non ? Comment s'opère la mise en place et la maintenance de la citerne ? La jauge est-elle connectée ? Y a-t-il une assistance technique 24 h/24 h, une assistance dépannage chaudière location, un dépôt de garantie ou de vente... Et Ronan Scavennec d'ajouter : « en général le client n'est ni propriétaire, ni locataire de la citerne, elle appartient au fournisseur. Nous en assurons l'entretien pour des questions de sécurité ».



Sauter



Sauter Duval



1. La pose d'un ballon thermodynamique permet de répondre à l'obligation de faire appel à une énergie renouvelable. L'eau chaude sanitaire étant le premier poste de consommation énergétique, ce sera un bon moyen pour limiter les consommations de gaz. www.confort-sauter.com

2. Côté matériel, le propane ne change rien. Il suffit juste de modifier quelques réglages sur la chaudière. www.saunierduval.fr

3. Pas de changement non plus pour les émetteurs de chaleur : plancher chauffant ou radiateurs muraux, au choix. www.wavin.fr

4. Une demi-journée suffit pour poser la citerne. www.cfbp.fr

L'installation de la cuve

La pose de la citerne finalise l'installation de chauffage. C'est elle qui accueillera le propane sous forme liquide. C'est le service technique du fournisseur qui se charge de sa mise en service. Un technicien va d'abord établir un plan d'implantation pour évaluer la faisabilité du projet. Ce plan devra être signé par les deux parties avant son installation. Aujourd'hui les cuves étant presque toutes enfouies, cela nécessite le creusement d'une fosse. Le terrassement, l'enfouissement du réservoir, le remblayage avec la terre de fouille et la pose du grillage avertisseur avec des plots de délimitation du réservoir sont du ressort du fournisseur.

L'installateur réalise ensuite les tests techniques et les démarches nécessaires à l'obtention d'un certificat de conformité. Une fois ce certificat obtenu, la cuve est prête pour son premier remplissage. « *Toutes nos cuves sont connectées. Concrètement nos clients reçoivent un message par sms ou e-mail pour leur signaler qu'ils doivent procéder à un remplissage de leur cuve. Ils ne s'occupent de rien, nous livrons même en cas d'absence* », mentionne Ronan Scavenec.

Le livreur est habilité à opérer les derniers contrôles de sécurité et effectue le premier approvisionnement. Un compte rendu de mise en service sera présenté pour signature. L'installation est alors terminée et la maison est prête pour l'hiver •

LE PROPANE AUSSI SE MET AU VERT

Comme son cousin le gaz naturel, le propane se verdit. Le biopropane est produit uniquement à partir de biomasse provenant du recyclage des déchets industriels (huiles de cuisson, graisses animales), d'huiles végétales d'origine agricole issues de filières certifiées. Une fois conditionnées, ces huiles sont portées à haute température, sous haute pression d'hydrogène et se transforment en propane. Le biopropane possède les mêmes propriétés que le propane standard et ne nécessite aucun changement de matériel.